

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ Comment appeler les habitants de l'Algérie avant la définition légale d'une nationalité algérienne ?

Auteur : Guy PERVILLE

Suivant une idée reçue, largement diffusée par les médias et par les manuels scolaires, il y avait deux peuples en Algérie avant l'indépendance : les « Algériens », qui étaient les premiers habitants et les plus nombreux, et les « Pieds noirs », issus de diverses origines européennes (ou juives) en dépit de leur nom bizarre de tribu peau-rouge... Et pourtant, le sens originel de ces expressions était tout à fait inverse. « Pieds noirs » (pieds sales) était l'un des nombreux sobriquets injurieux attribué aux « Arabes » par les Européens d'Algérie ; mais son application à ces derniers - peut-être par des métropolitains mal informés - est attestée peu avant 1954.

Auparavant, les prétendus « Pieds noirs » s'appelaient eux-mêmes « Algériens » pour affirmer une identité provinciale, voire nationale, distincte de celle des Français de France.

Cependant, le mot avait commencé à prendre un autre sens en métropole, à la suite de l'immigration des travailleurs musulmans d'Algérie, comme en témoignait dès 1922 ce dialogue entre un étudiant algérois et une étudiante métropolitaine lors du Congrès de l'UNEF :

- ▶ « Ainsi, vous êtes algérien... mais fils de Français, n'est-ce pas ? ».
- ▶ « Bien sûr ! Tous les Algériens sont fils de Français les autres sont des indigènes ! ».

Cette fâcheuse équivoque a sans doute provoqué la redistribution du sens des mots constatée après la Deuxième guerre mondiale : appropriation du nom d'Algérien par les nationalistes musulmans, et récupération de l'étiquette « pied noir », d'abord subie, puis assumée par les Français d'Algérie.



Ce curieux phénomène de mutation et d'inversion sémantique nous incite à tenter de reconstituer et d'expliquer l'évolution du sens du mot « Algérien », en fonction des usages qui en ont été faits et des connotations qu'il en a gardées. Cette reconstitution une fois effectuée nous permettra de mieux discerner les enjeux d'un problème de méthode historique : les historiens peuvent-ils rendre compte des réalités d'une époque en employant une autre terminologie que la sienne ?

D'un "Algérien" à l'autre...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id\\_article=75](http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=75)

### 2/ La viticulture dans la région d'AÏN TEMOUCHENT

- Auteure Zohra Bensafir BOUZIANE -

La ville d'AÏN TEMOUCHENT a toujours développé grâce à un riche terroir agricole, une relation assez forte avec son espace rural. L'occupation de ce terroir par les hameaux, les fermes et les grandes propriétés a structuré fortement l'espace durant les siècles passés. Néanmoins si les hameaux ont servi de germe au développement urbain, les grandes propriétés entourées de leurs terres ont fait les frais du développement

économique nouveau algérien, qui a mis en situation de précarité l'économie agricole. Le vignoble, qui constituait la richesse de la région, a connu bien des déboires au lendemain de l'indépendance. La ville s'est trouvée ainsi confrontée à la difficile adéquation entre une population en croissance rapide d'une part, la valorisation et la protection de ses ressources agricoles d'autre part.

L'espace témouchentois et plus particulièrement son vignoble ont fait l'objet de nombreuses études. Il ne s'agit pas ici de faire le récit et passer en revue toutes les étapes de la genèse. Il serait vain et prétentieux d'en présenter ici un résumé. Mais de façon plus ténue, il s'agira seulement de rappeler quelques traits particuliers de cette évolution.



### **Le vignoble : une culture typiquement coloniale**

AÏN TEMOUCHENT, ancienne sous-préfecture rattachée au département d'ORAN a été créée par et pour la vigne. Au cours de plus d'un siècle d'histoire, avec une alternance de heurts et de malheurs, la culture de la vigne a pris de plus en plus d'importance. Elle connut un développement spectaculaire. Colons et viticulteurs, contribuèrent pour beaucoup, non seulement à son impulsion, mais aussi aux progrès des techniques et à l'amélioration de la qualité. Si la céréaliculture, couvrant la moitié des superficies utilisées constituait l'activité agricole principale et l'essentiel de la production, il n'en demeure pas moins que la production a peu varié et ce, malgré des mesures d'encouragements adoptées en faveur des colons et tendant à accroître la production céréalière. En 1830, le vignoble existait certes, mais on cultivait surtout la vigne donnant le raisin de table, le vin n'étant que peu consommé car déconseillé par la religion musulmane. D'autre part, la vigne fut combattue par les viticulteurs métropolitains qui condamnaient les activités agricoles concurrentes. Il a fallu attendre 1875, année au cours de laquelle le vignoble français fut décimé par le phylloxéra pour que la production connaisse un haut niveau de développement aux mains des colons.



HAMMAM BOU HADJAR

### **Histoire locale du vignoble témouchentois**

Pratiquement inexistante au début, la viticulture est le seul fait du secteur moderne colonial. La vigne, richesse, splendeur et raison d'être de tant de paysages humanisés en Algérie, n'a connu sa grande fortune qu'après les années 1880 -1900.

En 1930, le vignoble occupait 3.744 hectares ; en 1935 les superficies s'élevaient à 4.326 hectares pour atteindre en 1940, 4.727 hectares.



Une étude fournie par les Services agricoles du département d'ORAN montre que, sur une superficie totale en 1952 de 7.600 hectares, la surface des terres utilisées par l'agriculture a oscillé entre 6.467 et 7.514 hectares ; la presque totalité des terres de la commune est donc cultivée. En 1953, la commune d'AÏN TEMOUCHENT s'agrandit et les terres plantées en vignes couvrent 6.149 hectares qui sont la propriété de

132 récoltants. La production s'élevait à 357.082 hectolitres de vin. L'activité agricole est intense ; la commune compte parmi les premières productrices de vin de France et de ses colonies. La vigne est la principale culture qui couvre plus de la moitié du territoire, le vin produit est de fort degré et est particulièrement apprécié. L'extension du vignoble algérien apporte chaque année des millions d'hectolitres de vin de bonne qualité sur le marché français. Les rendements étaient de l'ordre de 50 hectolitres à l'hectare. La production était destinée principalement sinon totalement à l'export.

### **Une concentration de bons terroirs**

Avec ses atouts naturels, la région ne pouvait rester inoccupée. Le relief, le climat, la nature des sols, les ressources en eau concourent pour former un faisceau de conditions naturelles favorables à l'agriculture. Situé entre le massif de TERGA et celui du TESSALA, le Plateau d'AÏN TEMOUCHENT offre une diversité de sols peu épais, dans l'ensemble fertiles ; il jouit d'un climat méditerranéen et d'une série de niveaux aquifères ; les eaux peu profondes et de bonne qualité ne manquent pas. L'ensemble de ces conditions fait de la région une zone agricole privilégiée.

### **Une activité économique essentielle**



En 1962, le système de culture témouchentois reposait essentiellement sur une spéculation : le vignoble représentait 60 000 hectares, produisait quelques 4 000 000 de quintaux et occupait environ 20 000 employés permanents. Ce qui plaçait la région à la tête de la viticulture algérienne, avec une production qui représentait 25 % de la production nationale et 40 % des productions vitivinicoles de l'Ouest algérien.

L'activité de la vigne constituait l'élément essentiel de la vie locale et presque tout était subordonné à une bonne récolte ; elle avait des répercussions dans toutes les branches de l'activité commerciale ; les commerces les plus importants sont ceux des vins et des alcools. Ces commerces sont secondés par une coopérative viticole, un syndicat agricole, une caisse régionale de crédit ; l'action de ces organismes ne se limite certes pas qu'à la commune, mais elle en est le centre. La coopérative viticole de distillation regroupe 300 adhérents récoltant plus de 1.000.000 d'hectolitres de vin. Elle utilise les sous produits des vendanges et des vinifications et fabrique notamment, plusieurs milliers de quintaux d'engrais provenant des marcs distillés.



Maison du Colon à AIN TEMOUCHENT : <http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/A/slides/AIN%20TEMOUCHENT%20500-T%20MAISON%20DU%20COLON%20COLLECTION%20DES%20AMIS%20DE%20ND%20DE%20SANTA%20CRUZ.html>

Enfin, il existe à AÏN TEMOUCHENT une école d'agriculture possédant un domaine de 104 hectares permettant toutes les cultures de l'Afrique du Nord et comprenant notamment 25 hectares de vignoble de rapport, 4 hectares de vignoble expérimental comportant les principaux portes-greffes américains, les vinifères les plus intéressants, et 35 hectares de céréales enssemencés suivant un assolement rationnel. La Maison du colon d'AÏN TEMOUCHENT, véritable cerveau de l'agriculture, a joué un rôle immense dans les résultats heureux d'une culture qui entretient presque à elle seule l'existence de la majeure partie de la population. L'activité viticole constituait l'essentiel du fait urbain témouchentois et la richesse de la région. Il y a lieu de constater qu'AÏN TEMOUCHENT constitue un centre régional dont il faudra un jour tenir compte dans l'organisation générale du territoire...

## **3/ Les ravages des infiltrations policières pendant la guerre d'Algérie**

### **Historique**

La Fédération de France du FLN, ou « *septième Wilaya* », est une organisation du Front de libération nationale (FLN) sur le sol français durant la guerre d'Algérie, dotée d'un appareil bureaucratique militarisé, destiné à mobiliser la communauté algérienne de France pour la guerre et à contrôler tous les aspects de leur vie en prévision de leur retour dans l'Algérie indépendante. Lancée en 1955 sous l'impulsion de Mohamed LABJAOUÏ, sa principale mission au départ était de soustraire la communauté algérienne de France de l'influence du MNA incarné par le leader nationaliste MESSALI HADJ. La guerre fratricide qui vont se livrer les groupes de choc du FLN et ceux de son rival du MNA par des « *règlements de compte* » très meurtriers va faire plus de 4 000 morts et de 12 000 blessés. La Fédération de France prend le dessus définitivement en 1958. Elle est alors dirigée par Omar BOUDAOUÏ et Ali HAROUN. C'est la première fois dans l'histoire qu'un mouvement d'indépendance perpétra des attaques sur le sol du colonisateur.



Omar BOUDAOUÏ (1924/...

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Omar\\_Boudaoud](https://fr.wikipedia.org/wiki/Omar_Boudaoud)

<http://iflisen2008.over-blog.com/article-34620413.html>



Maurice PAPON (1910/2007)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice\\_Papon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Papon)

<https://chrhc.revues.org/4380>

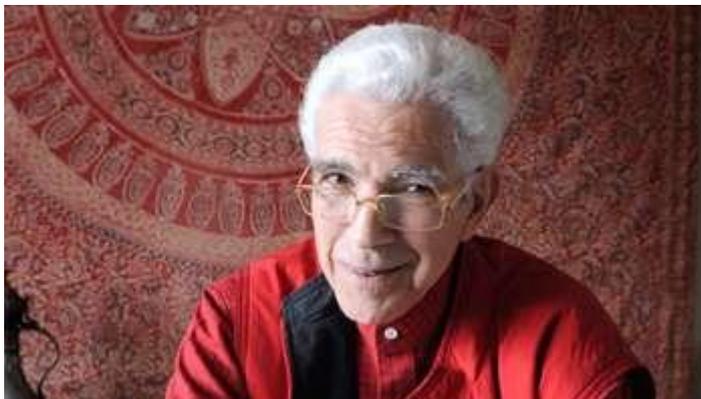
La Fédération de France tente d'influencer l'opinion publique, les intellectuels et les milieux politiques français. Elle prépare également l'ouverture d'un second front par l'OS. Du 25 août au 27 septembre 1958, ses commandos exécutent en France 56 sabotages et 242 attaques contre 181 objectifs économiques, militaires ou politiques, sans recourir au terrorisme aveugle. Des attaques plus sélectives visent en 1960 et 1961 les agents de force de police auxiliaire, les harkis de la préfecture de police de Paris. Pendant les négociations de 1961 entre la France et le GPRA, la Fédération suspend les attentats le 5 juillet, puis les reprend contre les policiers, qui réagissent violemment à partir de la fin août. Le 17 octobre, elle organise des manifestations pacifiques de protestation contre le couvre-feu imposé aux « *Français musulmans* » par le préfet de police de Paris, Maurice PAPON. Le gouvernement, qui veut reprendre les négociations en position de force, couvre une répression féroce, ordonnée ou tolérée par le préfet, elle se solde par un bilan encore controversé.



Concernant l'histoire de la Fédération de France du FLN c'est, aujourd'hui, à la figure complexe et au sort tragique de l'un de ses principaux cadres, **Abdallah YOUNSI**, que nous allons consacrer une synthèse des articles de presse parus.

La guerre d'Algérie n'échappe pas, comme c'est le cas de toutes les guerres d'ailleurs, au phénomène de noyautage. En effet, une fois l'effet de surprise passé, les autorités françaises tentent vainement de reprendre le contrôle de la situation. Bien que le FLN ait mis en place une organisation cloisonnée afin de se prémunir contre les taupes, il n'en reste pas moins que les services secrets métropolitains ont réussi à plusieurs reprises, après avoir retourné un militant lors de sa détention, à démanteler plusieurs réseaux.

En métropole, les réseaux FLN tombaient les uns après les autres, et pour parer à ces coups durs, le siège de la fédération de France du FLN a été tout bonnement transféré en Allemagne. Tout compte fait, que ce soit en Algérie ou en France, le procédé reste le même. Lors de chaque arrestation, les services psychologiques essayent autant que faire se peut de récupérer les éléments susceptibles de coopérer. Et la guerre traînant en longueur offre indubitablement cette possibilité. De toute évidence, si au début de la guerre le FLN avait compté sur des éléments sûrs, il ne pouvait pas gérer la suite de la guerre en comptant sur un groupe restreint. Bien que la base ne soit pas associée à la préparation de la guerre, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1954, un appel au peuple algérien est lancé afin qu'ils rejoignent en masse le FLN et son bras armé, l'ALN. Toutefois, l'action étant déclenchée dans la précipitation, les organisateurs ont besoin d'exécutants et non de concepteurs. Pour Mohamed HARBI, « *les critères de sélection étant ceux de la commission dénuée de critique, l'appareil fait parvenir au sommet des exécutants obéissants et autoritaires. Dans la mesure où le critère de la conviction politique n'intervient plus, l'accès aux positions du pouvoir et aux bénéfices qui lui sont joints est ouvert à tous les aventuriers et à toutes les manipulations* ».



Mohammed HARBI (1933/....) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mohammed\\_Harbi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mohammed_Harbi)

D'une façon générale, pour le dirigeant, il est difficile de désavouer la personne qu'il a, lui-même, cooptée. Néanmoins, bien que des échos fassent état de la collaboration de certains militants arrêtés avec la police française, la direction de la fédération de France du FLN ne réagit pas sereinement afin de mieux gérer l'affaire. Selon Mohamed HARBI, « *En 1958 déjà, la police avait essayé de suborner un dirigeant de l'amicale générale des travailleurs algériens, Safi BOUDISSA. Celui-ci a alerté la direction fédérale qui l'a évacué aussitôt sur la Tunisie, mais en faisant peser à tort sur lui le soupçon d'avoir coopéré avec la police* ». En tout cas, la gestion hasardeuse de cette affaire impose, de façon sous jacente, la loi du silence. Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'affaire « *Mourad* », une des grandes trahisons d'un cadre du FLN en France, n'aurait pas lieu si le débat libre avait toute sa place au sein de la fédération de France du FLN.

En fait, profitant de ce climat délétère, les services secrets français parviennent à retourner **Abdellah YOUNSI**, alias *Mourad*, [mais aussi d'un grand nombre d'autres pseudo : *Charles. Jacques, Ferrari, Paul, Guy, Monsieur Ramirez, Belkaïr Moussa...*]. Né en 1930 en Petite Kabylie, il était allé à l'école française et s'exprimait fort bien en français, à l'oral comme à l'écrit, ce qui joua un rôle dans son accès à des postes de responsabilité au sein de la Fédération de France du FLN. Arrêté par la police pour atteinte à la sécurité extérieure de l'État, *Mourad* est libéré vers juillet 1958. Bien que sa remise en liberté puisse éveiller des doutes [ses camarades arrêtés pour le même motif n'ont pas été libérés], *Mourad* gravit vite les échelons. En plus, l'arrestation de son chef hiérarchique en septembre 1958 lui ouvre l'accès aux hautes responsabilités. « *Mourad accède à un poste élevé. Il succède à Daski Mohamed Tahar, arrêté sur dénonciation en même temps que son agent de liaison, le docteur Annette Roger. YOUNSI [Mourad] devient alors le chef de la wilaya «Sud». La police faisait le ménage en sa faveur. Il l'avoue lui-même dans sa dernière déposition* », note l'historien algérien.



Anne BEAUMANOIR épouse ROGER (1923/ ?) : <http://www.darksite.ch/alachaine/spip/spip.php?article210>

En tout cas, à cause de la collaboration de l'un des ses cadres, la région marseillaise échappe au contrôle du FLN. Durant plusieurs mois, les arrestations se multiplient à foison. Muté à Lyon vers juin 1961, *Mourad* livre ses camarades sans aucun scrupule à la police. Dans le même sillage, obéissant sans vergogne aux services secrets français, il se démène pour que ces derniers démantèlent le réseau parisien, le sommet de l'organisation. Cela dit, sans parvenir à ses fins, grâce aux informations fournies par *Mourad*, la police française parvient à déstabiliser considérablement la direction de la fédération de France du FLN.

Toutefois, la facilité avec laquelle sont menées les opérations incite les dirigeants de la fédération de France à redoubler de vigilance. Et pour cause ! « *A cours du premier trimestre 1962, la DST saisit dans l'organisation parisienne, dirigée par Mohand Akli BENYOUNES, la somme de 543 millions d'anciens francs. Les circonstances dans lesquelles se produisent les saisies et l'arrestation des agents de liaison français de M. A. BENYOUNES, Melles DP et MP, attirent l'attention de la hiérarchie. Le responsable de l'organisation Amar LADLANI et ses adjoints à Paris constatent que les perquisitions interviennent dans les locaux connus de YOUNSI [Mourad], et que, de surcroît, les fonds acheminés de LYON sont toujours saisis à Paris, mais jamais à Lyon ou en cours de transfert pour Paris* », note à juste titre Mohamed HARBI. Du coup, le

rapprochement est vite fait. Les soupçons sont orientés naturellement en direction du responsable lyonnais du FLN. En outre, après la libération des détenus le 19 mars 1962, la fédération de France dispose désormais de plusieurs éléments d'enquête permettant de démasquer sans ambages l'indig.

**NDLR** : À signaler que les sommes saisies ont été restituées à l'Algérie après les accords d'Évian !



Mohand Akli BENYOUNES (1936/...) alias « MAZÉÏN Daniel ». <http://librespenseurs.unblog.fr/2013/03/11/lu-drs-degage-les-benyounes-k-o-tant-mieux/>



Ali HAROUN (1927/...) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ali\\_Haroun](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ali_Haroun)

Par ailleurs, bien que le cessez-le-feu signé le 19 mars mette fin aux hostilités franco-algériennes, *Mourad* ne rend pas pour autant le tablier. Au contraire, il passe à un palier supérieur de collaboration. D'après HARBI, « prétextant des trauvailles avec son épouse, il se rend en Tunisie pour essayer, dit-il lors de son procès, de puiser plus d'informations possibles sur l'orientation du FLN et d'enquêter sur l'existence éventuelle de prisonniers français détenus par l'ALN ».

Pour conclure, l'histoire de *Mourad* se termine tragiquement : son élimination après avoir été démasqué. En fait, sans montrer le moindre soupçon, la fédération de France programme un faux stage pour le 15 mai. De retour en France le 2 mai, *Mourad* est naturellement convié à y prendre part. Ne se doutant de rien, il se rend au rendez-vous. Arrêté juste après, *Mourad* est désormais entre les mains du FLN. Le 18 mai, le responsable de la fédération de France, Amar LADLANI, lui signifie les motifs de son arrestation. Bien que *Mourad* cherche à gagner du temps, la commission du FLN, prévue pour le juger, ne lui donne aucune chance. Le 28 juin, la peine de mort est décidée à l'encontre de celui qui a démantelé tant de réseaux, livré des camarades à la police et détourné des sommes colossales d'argent. C'est ainsi que se termine l'une des affaires qui a causé énormément de préjudice au FLN en métropole.

**Abdallah YOUNSI** fut étranglé dans l'après-midi du 28 juin 1962 et son corps jeté dans la Seine.

Si plus : [http://colloque-algerie.ens-lsh.fr/communication.php3?id\\_article=230](http://colloque-algerie.ens-lsh.fr/communication.php3?id_article=230)

#### 4/ Le journal algérien EI WATAN titre : A CHACUN SES HEROS



Une statue commémorant les colons italiens à LAKHDARIA (ex-PALESTRO) a été inaugurée en grande pompe en Italie. Un journaliste italien, originaire du Nord, a mené bataille pour glorifier ses aïeux qui s'étaient installés sur les terres des Algériens expropriés par Napoléon III....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.elwatan.com/culture/a-chacun-ses-heros-10-10-2015-305139\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/a-chacun-ses-heros-10-10-2015-305139_113.php)

**NDLR** : C'est ainsi qu'une journaliste algérienne, très sourcilieuse d'un aspect mémoriel lié à son pays, critique une inauguration récente d'un monument, en Italie. En effet un autre journaliste, italien, Gian Antonio STELLA, du célèbre *Corriere Della Serra*, fier lui aussi de ses racines, honore la mémoire de son grand aïeul tué à l'insurrection de 1871 à PALESTRO. Cela devient un crime de lèse majesté et la guerre des mémoires presque déclarée avec un stylo ou un clavier algérien.

Avant d'aller plus loin, relevons immédiatement dans la présentation algérienne la mention : « *expropriés par NAPOLEON III* ».

PALESTRO a été effectivement créée par NAPOLEON III, le 18 novembre 1869, avec un décret précisant l'installation de 59 feux (foyers) sur un territoire de 546 hectares, 31 a, 10 ca : « *Vu mes Décrets du 26 avril 1851, 25 juillet 1860, 31 décembre 1864, 21 juillet 1866 et 6 janvier 1869 relatifs à l'aliénation des terres domaniales en Algérie....* ». Ces terres domaniales étaient celles déjà occupées par les Turcs, présents depuis 1515 en Algérie. Précisons qu'à notre arrivée ce lieu était un vide sidéral.

Les séquestres liés à l'insurrection de 1871, dommages de guerre pour sanctionner les tribus rebelles, ne sont pas du fait de l'Empereur qui a abdiqué, rappelons le, le 4 septembre 1870. Faut-il aussi préciser que son règne, débutant le 2 décembre 1852, est marqué par les « *senatus-consulte* » de 1863 et de 1865 et par l'idée générale exprimée en 1865 par l'empereur, selon laquelle l'Algérie est fondamentalement un « *royaume arabe* ». Cette formulation fait de la quasi-totalité des colons d'Algérie des opposants systématiques à l'Empire. Et la révolte de MOKRANI est aussi une crainte de l'évolution libérale des années 1860 finalisée par le vote du 9 mars 1870 par le Corps législatif d'une loi visant à mettre fin au régime militaire en Algérie.

Le bachagha MOKRANI craignait plus les dérives spéculatrices et la perte du statut coranique...que la présence française dont il a été un fervent collaborateur, comme son père, et même honoré d'un grand ruban (Commandeur de la Légion d'honneur).



« Le nouveau monument objet de la polémique : Statue représentait le maire colon Nico, portant un fusil, et à ses pieds une femme et un enfant ». Cette stèle a été reconstituée par le sculpteur Enrico PASQUALE et présentée à Marmomacc, la Foire internationale du marbre qui se tient à VERONE. Silvio XOMPRO et Franco MASELLO, patrons d'une célèbre maison de transformation du marbre, ont financé ce monument.

Un petit détail que la journaliste algérienne ne précise pas c'est le nombre total de victimes : L'attaque du village de PALESTRO eut lieu le 20 avril 1871 et dura 48 heures, les habitants se défendirent dans l'église, le presbytère et la maison cantonnière.



A bout de vivres et de munitions, ils se rendirent après une résistance acharnée. Détail épouvantable 46 furent massacrés sur place, tandis que d'autres disparurent sans que l'on n'ait jamais retrouvé leurs traces.

Le colonel FOURCHAULT, qui dégagait PALESTRO, fit creuser sur la place et près de l'église, une immense fosse où furent inhumées ces malheureuses victimes.

Un monument commémoratif, dû au ciseau de monsieur RAMBAUD, d'Alger, et représentant un colon défendant sa femme et ses enfants, a été élevé au même endroit. On y lit les noms des 46 victimes, en tête desquels BASSETI, Maire ; le curé MONGINOT ; ZOEPFEL, maréchal des logis de gendarmerie.



Notre ancien monument à PALESTRO et ses 46 victimes inscrites. Ce cénotaphe a été détruit après l'indépendance.

La journaliste (*procureure*) Nacéra BENALI, présente aujourd'hui la victime Dominico BASSETI appelé aussi *NICO*, ancien maire de PALESTRO et vétéran de l'armée d'Afrique, comme un horrible colon responsable de presque tous les maux d'alors. C'est la récitation d'une histoire hémiplegique narrée dont seule la cause victimaire est mise en exergue ; omettant les contradictions truffées de légendes et de croyances mystiques des populations locales.

Monsieur STELLA, journaliste italien à un autre récit de son ascendance, c'est tout aussi légitime.

En ce qui nous concerne, pouvons-nous préciser que nombreux de nos disparus, en 1962, furent décriés à l'identique aux enquêteurs du Haut Comité International de la Croix Rouge venus sur le terrain en Algérie. Les victimes devenues « *coupables* » avaient été châtiées par des « *innocents* » assassins et ainsi « *justice était faite !* ».

Les survivants et leurs familles ont, je pense, encore le droit d'honorer la mémoire de ceux qui furent massacrés sans subir les affres d'une *pasionaria*.

Quant à sa rhétorique qui consiste à nous présenter uniquement sous l'angle de l'oppression sanguinaire qu'il me soit permis d'affirmer d'une part, que de très nombreuses familles « *pied-noir* » n'ont pas de sang sur les mains, et, d'autre part, évoquer des souvenirs personnels comme les massacres d'AMIROUCHE, suite aux effets de la terrible bleuïte, et celle de sa nuit rouge de la SOUMMAM sur ses coreligionnaires ; cela relativisera les amalgames de Nacéra BENALI dans sa conclusion ; tout en lui reconnaissant le droit d'avoir son héros.

L'histoire seule jugera et peut être nous départagera car le bien ou le mal n'appartient pas à un seul côté.

## 5/ Les grands défis que génèrent les communautarismes

Jeudi 24 septembre dernier en France dans certains collèges on a vu des salles de classes à moitié vides car c'était le 2<sup>ème</sup> jour de la fête du *Aïd-el-Kébir*. Ailleurs des bureaux ou des lieux de travail furent fermés (sur ces mêmes lieux on interdit l'alcool). Il y a quelques décennies, selon la

tradition ce jour était peu consacré à autant de libertés. Plus récemment des imams interdisent à leurs ouailles d'écouter de la musique, d'avoir un chien, à ceux qui conduisent les bus de ne pas s'asseoir sur un siège qui a été occupé par une collègue femme, aux femmes de travailler, de sortir sans voile sur la tête, aux hommes d'éviter de serrer la main aux femmes, de se laisser pousser la barbe en taillant ses moustaches, aux bouchers de ne vendre que du hallal et pas de porc etc...Aujourd'hui face au racisme et à la l'intolérance des personnes de toutes cultures tentent de ressouder avec leur communauté un lien plus fort en se radicalisant. Comment en est-on arrivé là et comment jongler avec ce fléau ?

Pour bien comprendre ce phénomène il faut revenir aux sources du problème: la quête identitaire. En période de crise la plupart des personnes cherchent à renforcer leur identité, leurs racines. Il en résulte des discriminations subtiles mais qui s'accroissent avec le temps.

### Un phénomène insidieux

*Igor* \* fait la queue dans le restaurant ivoirien de son quartier; il s'avance et emporte une entrée et une galette de coco. Recevant des portions maigres il s'en va quand celui qui est derrière lui salue l'épicier en créole. Ce dernier lui donne de plus grandes portions et lui fait un prix...

*Hakim*\* fait le tour de ses collègues musulmans à la veille d'une élection municipale dans le Val de Marne pour les convaincre de voter pour tel parti. Quand on lui demande pourquoi il répond que c'est pour protéger sa religion qui est attaquée...Ceux qui ne partagent pas sa stratégie sont mis au ban de l'équipe de travail et vu comme des « *infidèles* ».

Ces scènes de la vie courante font hélas partie du paysage européen depuis peu et l'esprit communautariste qui se répand si vite en période de crise semble gagner les sociétés dans toutes leurs composantes au point de représenter une réelle menace pour l'avenir.

Aujourd'hui, qu'elles soient juives, arabes, blancs, ou noirs la plupart des communautés transmettent inconsciemment leurs codes et leurs principes dans l'esprit de ceux qui sentent leur héritage culturel menacé par le brassage lié à la mondialisation. Le phénomène semble gagner insidieusement la société...



(\*) Prénom changé

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://ccdesinformation.hautetfort.com/archive/2013/08/11/l-esprit-communautaire-en-france-une-bombe-a-retardement-513.html>

## 6/ William GOLDNADEL : réflexions sereines sur l'affaire MORANO



Cliquez SVP sur ce lien : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles-William\\_Goldnadel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles-William_Goldnadel)

Dans mes «*Réflexions sur la question blanche*», qui datent déjà de 2011, j'essayais précisément de réfléchir à froid sur l'indicible tabou des tabous. Maintenant que le tintamarre médiatique issu de l'affaire MORANO est en train, peu à peu, de baisser d'intensité névrotique, je vais m'autoriser, dans une relative sérénité retrouvée, de tenter d'expliquer pour quelles raisons, précisément, le débat relève de la névrose collective.

Observons d'ores et déjà, que le procès en xénophobie raciste intenté à Nadine MORANO, quel que soit le regard que l'on porte sur la forme de ses propos, relève plus du domaine de l'inquisition religieuse que du débat politique ou juridique, puisque, à ma connaissance, nul ne lui a clairement, alternativement ou cumulativement, reproché, soit de ressusciter la notion désormais sensible de race, soit d'avoir considéré que les Français devaient être majoritairement blancs et chrétiens, selon la formule attribuée par Alain PEYREFITTE au général de GAULLE....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/10/07/31003-20151007ARTFIG00131-goldnadel-reflexions-sereines-sur-l-affaire-morano.php>

## 7/ TRIBUNE LIBRE

### -Première festivité de la CAPNA à CANET EN ROUSSILLON (66)



Pour une première de la Présidente Danielle CAYUELA, avec son adjoint Michel BOTTARIGA et toute l'équipe, ce fut une belle réussite liée à une alliance céleste très opportune, ce samedi 10 Octobre à midi au Mas Roussillon de CANET (66) ; en effet :

- Un soleil radieux et un ciel bleu à l'image de celui de notre Algérie,
- L'accueil chaleureux du Maire de CANET en Roussillon, Monsieur Bernard DUPONT,
- des rayons de joie illuminant les très nombreux participants heureux de se retrouver « ensemble »,
- Un chœur, d'émotion partagée, entre la célèbre chanson d'Enrico MACIAS « *j'ai quitté mon pays* » et celle à l'unisson *des Africains*,
- Un apéritif bien garni suivi d'un repas apprécié permirent de mieux se connaître et d'échanger des souvenirs,
- L'après-midi des *madisoniens* et autres experts purent se régaler grâce à un petit orchestre éclectique,
- Tout cela avec la remarquable organisation des dirigeants plein d'allant, déterminés à réussir.

L'équipe est à votre écoute et vous avez encore la possibilité de les rejoindre. Si par hasard vous êtes intéressés me contacter, je transmettrai.

**-Cardis MINDAC suite rejet dossier** - Source M. Gabriel MENE -

Lettre en date du 10 octobre 2015, en **PJ n° 3** à cette INFO

**-La clémentine est oranaise** - Source Mme J. GONZALES -

Cliquez SVP sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Pcgkj0gGMHc>

**-Jardin des étoiles**

Comme les années passées pour la **Toussaint** il est joint le bon de commande 2015 (en **PJ n° 4**) pour votre hommage au « *JARDIN DES ETOILES 2015* ». Il n'y a pas de changement pour aller aux cimetières autour de BONE, (LA CALLE, GUELMA...) et pas de changement aussi pour les prix.

Comme d'habitude MOUNIR est à votre disposition pour vos questions.

**-Livre : ORPHELIN du FUTUR - (auteur Donatien MOISDON)** - Source M. PARASLOUGHI -

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.ouest-france.fr/orphelin-du-futur-le-nouveau-livre-de-donatien-moisdon-3668174>

*Orphelin du futur*, livre broché, 188 pages. 14 € (Ecrituriales, association des auteurs éditeurs réunis). ISBN 978-2-919125-73-9

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.ecrituriales.com/catalogue/donatien-moisdon/>

**-CONFERENCE** - Source M. Hervé NOEL du CDHA -

Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie présente, **le jeudi 12 novembre 2015** à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : 5, rue du Château de l'horloge à AIX EN PROVENCE (13) :

-A 16 heures, visite de l'exposition (itinérante) : L'Armée d'Afrique (1830-1962) « *des confins du désert aux cinq continents* »

-A 17 heures, conférence par Gérard CRESPO, historien-chercheur

**ENTREE LIBRE.**

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**